

Selon la réglementation (CE) no 1907/2006 (REACH)

1. IDENTIFICATION PRODUIT ET ENTREPRISE

Nom du produit	SuperCast
Utilisation identifiée	A utiliser dans l'imprimante 3D Freeform Pico / Pro
Producteur / Fournisseur	Asiga 155 North Riverview Drive Suite #100 Anaheim Hills CA 92808
Renseignements	US TOLL FREE +1 877-689 99 98
Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec 800 424 9300

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

CAS No	EC No	Nom	% Poids	Classification
72869-86-4	276-957-5	7,7,9-(bzw. 7,9,9)Trimethyl-4, 13-dioxo-3, 14-dioxa-5, 12-diaza-hexadecan-1, 16-diol-diméthacrylat	10 - 25	R 52/53
2455-24-5		Tetrahydrofurfuryl-2-méthacrylat	10 - 20	Xi
84170-74-1	276-957-5	Neopentylglycolpropoxylate-diacrylate	60 - 90	Xi ; R36/37/38

3. COMPOSANTS DANGEREUX

Classification

Xi; R36/37/38
R53/53

Phrases importantes

R36/R37/R38
R52/R53

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation	Donner de l'air frais en abondance. En cas d'irritation respiratoire ou si la respiration devient difficile, consulter un médecin immédiatement.
En cas de contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Si des irritations cutanées persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer les yeux sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. En cas de problème de vue consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Consulter un médecin rapidement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	CO2, poudre d'extinction ou mousse
Produits d'extinction déconseillés	Jet d'eau à grand débit.
Équipement spécial de sécurité	Porter des vêtements de protection complète, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil respiratoire autonome par pression et un masque facial.
Informations complémentaires	Enlever le récipient de l'endroit si cela est possible sans danger. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Éviter d'inhaler un produit ou des sous-produits de combustion.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Utiliser des vêtements de protection corporelle. Garder à l'écart des sources d'ignition.
Précautions environnementales	Ne pas jeter à l'égout, ni dans un milieu naturel
Méthodes de nettoyage	Recueillir à l'aide d'un produit absorbant.
Informations complémentaires	Se référer au chapitre 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Prévention des incendies et explosions	Garder à l'écart des sources d'ignition.
Informations complémentaires de stockage	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker à une température comprise entre 5 et 40°C (=41 to 104°F).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Protection respiratoire	Non applicable
Protection des mains	Gants synthétiques de protection
Protection des yeux	Lunette de sécurité.
Mesures générales de protection	Eviter tout contact avec les yeux et la peau

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Transparent	Forme	Liquide
Odeur	caractéristique	Point d'inflammation	> 150°C
Température de fusion	non déterminée	Auto-inflammation	non déterminé
Viscosité 1 dynamique	ca. 400 mPas	Solubilité dans l'eau	insoluble
Solubilité	soluble avec la majorité des solvants		

10. STABILITE ET REACTIVITE

Condition à éviter	Réaction à la lumière – risque de polymérisation
Réactions dangereuses	Réagit avec les acides forts, agents d'oxydation
Informations complémentaires	Polymérisation possible si le produit est instable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë / Irritations / Sensibilisation

	Valeur / Validation	Espèce	Méthode	Remarque
LD 50 toxicité aiguë orale	> 2000 mg/kg	Rat	OECD 401	Information concernant le composant principal
Irritation de la peau	Non-irritant	Lapin	OECD 404	
Irritation des yeux	Non-irritant	Yeux de lapin	OECD 405	

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Bio-dégradabilité	non bio-dégradable
Toxicité aquatique	non déterminée
Recommandation	Demander l'autorisation des autorités compétentes avant d'évacuer les déchets avec les ordures ménagères ou en station de retraitement.
Indications générales	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Code déchet	Les codes des déchets, dépendants du secteur d'activité, doivent être donnés par le pollueur payeur. Pour cette raison, le producteur ne peut pas fournir les informations.
Recommandation pour le produit	Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Recommandation pour l'emballage	Les emballages usés doivent être vidés le plus possible. Après un nettoyage appropriés, ils peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés, doivent être évacués comme le produit.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

IATA	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
ADR	Non réglementé.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification	
Xi	Irritant
Phrases-R	
R36/37/38 R52/53	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases-S	
S24/25 S36/37/39	Éviter le contact avec la peau et les yeux Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S7	Conserver le récipient bien fermé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques (Phrases R) et phrases de sécurité (Phrases S) pertinentes (numéro et texte intégral) cité en références aux sections 2 et 15 :

Xi	Irritant
R36/37/38 R52/53	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S24/25 S36/37/39	Éviter le contact avec la peau et les yeux Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S7	Conserver le récipient bien fermé.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.